

# Suffrage féminin

Autor(en): **Hautesource, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **24 (1921-1922)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-748919>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# SUFFRAGE FÉMININ<sup>1)</sup>

(Paroles prononcées le 11 Octobre 1921, à la Salle communale de Plainpalais Genève.)

Mesdames, Messieurs,

Je dois, quoi qu'il m'en coûte de honte en cette assemblée, vous faire un aveu. Je ne suis pas, dans le champ tourmenté du féminisme, une ouvrière de la première heure et mon nom ne sera jamais inscrit au livre d'or des „Martyres de la cause du suffrage féminin“. Mon goût personnel, sans doute renforcé par une éducation un peu ancienne, m'écartait de ces luttes qui, de loin, ne me paraissaient pas offrir tout l'âpre intérêt que d'aucuns et d'aucunes lui consacraient. Aussi, quand l'U. I. P. G.<sup>2)</sup> (section dames) m'a fait l'honneur de me prier d'être aujourd'hui son porte-parole, ai-je eu un premier mouvement de refus, suivi, par l'effet des arguments chaleureux de M<sup>lle</sup> Berney, notre convaincue et distinguée présidente, d'un second mouvement d'hésitation. Un troisième mouvement — de conscience et de raison, cette fois — puisse-t-il être le bon et aider au triomphe d'une idée de justice et de sagesse! — m'a fait secouer par les épaules une paresse d'esprit coupable en la circonstance, et rallumer au feu d'une intense et sincère méditation intérieure un enthousiasme par trop attiédi. Le résultat de ces méditations, je vais vous le donner comme il m'est apparu, non en orateur soucieux de la phrase qui porte et emballe par surprise, mais en femme mêlée par le long exercice de sa profession à la vie du peuple.

Ce qui nuit à la cause du suffrage féminin, c'est — que ces messieurs me le pardonnent! — l'usage mauvais qu'on a fait du suffrage tout court. Qui dit vote ou élection, aujourd'hui, dit sourdes menées, surnoises manœuvres, polémiques sans pitié et sans ver-

---

<sup>1)</sup> Après la défaite de Zurich, nouvelle défaite du suffrage féminin à Genève! (16 Octobre 1921). Le „sexe fort“ a jugé bon de révéler une fois de plus les limites de son intelligence et de son sens démocratique, en remâchant tous les vieux arguments que l'égoïsme opposera toujours à chaque progrès de la justice et de la solidarité. Notre foi n'en est pas ébranlée. Le suffrage féminin viendra; sans aucun doute. Mais la Suisse démocratique sera peut-être la dernière à le réaliser; et c'est ce dont nous sommes honteux. — BOVET.

<sup>2)</sup> Union des Institutrices primaires genevoises.

gogne, soumission aveugle de la personnalité au parti, compromissions, complaisances qu'exige le mot d'ordre du groupe et qui force à se taire la conscience qui s'émeut. Que des hommes parfaitement bien intentionnés se révoltent à l'idée de faire participer la femme à cette cuisine peu appétissante, à la lancer dans ce corps à corps où sa dignité sombrerait sans nul profit pour personne, nous ne saurions nous en offenser. C'est le plus généreux, le plus chevaleresque des arguments de nos adversaires masculins. Mais on s'entend mal sur le sens du mot suffrage, voilà tout.

Retournons à sa racine et donnons-lui, à la pratique, son sens étymologique : appuyer de son vote — donner son approbation. — Appuyer de son vote, qui ? Mais ceux qui reçoivent de la communauté l'honneur et la responsabilité — la responsabilité plus encore que l'honneur — de faire et d'appliquer les lois, d'imposer une administration auxquelles tous et toutes seront soumis. Donner son approbation à la gérance du bien commun. Participer activement à la prospérité de la Patrie qui n'est que le foyer élargi. S'agit-il là, pour la femme, de s'occuper de choses qui ne la concernent pas et ne sont pas de sa compétence ?

Il faut vivre, comme nous, de la vie laborieuse, au milieu du peuple qui peine, pour se rendre compte que la femme se trouve dans la situation la plus fautive et la plus difficile. — Elle ne peut pas plus se promener dans la vie avec ses vieux préjugés et ses vieilles coutumes qu'elle ne peut se promener dans la rue avec les robes à panier et les mules de satin. Travailleuse salariée, productrice de richesse collective au même titre que l'homme, il lui faut les mêmes garanties. Elle doit avoir le droit de participer à l'élaboration des lois qui la régissent, de choisir et d'élire, par un vote formel, ses représentants et ses mandataires.

En somme, ce que la femme demande en réclamant le suffrage aujourd'hui, c'est moins l'exercice d'un droit que l'accomplissement d'un devoir auquel elle se sent apte. Ouvrière ou directrice d'usine ou d'atelier, n'est-il pas logique, n'est-il pas équitable qu'elle ait son mot à dire quand il s'agit des intérêts de son métier ? Mère de famille vous la ridiculiseriez parce que — adoptant en son cœur toute la jeunesse contemporaine de ses propres enfants, elle veut avoir sa part d'action dans l'éducation des hommes et des femmes de demain ? Vous connaissez tous, comme moi, de

ces femmes vaillantes qu'un mari faible, dévoyé ou débauché, abandonne sans autres ressources que leur courage et leurs enfants. La femme délaissée bride ses forces. Elle gagne au dehors, tout le jour durant, la subsistance de la maisonnée. Le soir, le dimanche, aux heures où, semble-t-il, elle aurait mérité de penser à elle et de se reposer, elle raccommode les nippes, lave, repasse, balaie et frotte. Entre temps — comment y parvient-elle, grands dieux? — elle surveille les tâches et fait réciter les leçons tout en nattant la chevelure de la fillette.

Le mari indigne de cette vaillante aura, lui, le droit de déposer dans l'urne le bulletin de vote qui fera la fortune d'une loi dangereuse pour la société.

La mère — le chef — de famille, elle n'aura pas le droit de défendre contre cette loi les enfants pour lesquels elle use ses forces et sa vie. Quand on a, au cours d'une longue carrière pénétré dans l'intimité de beaucoup de modestes foyers, on sait combien la femme la plus humble de vie a le sens inné de ce qui convient à la race. Tous les grands principes essentiels trouvent en elle un défenseur. Inconsciemment, elle a l'instinct de ce qui est utile à l'espèce et avec son sens pratique, qui lui fait trouver tout de suite ce qu'il faut faire pour bien faire, elle aide puissamment au triomphe des grandes causes. Si la lutte contre l'immoralité, contre l'alcoolisme, contre la tuberculose a remporté quelques victoires, c'est à la sagacité, à la bonne volonté agissante de milliers de mères de famille que nous le devons. La leçon de l'école répétée et mise à profit à la maison par une femme intelligente porte ses fruits multiples. Que serait-ce si, armée du bulletin de vote, cette femme pouvait, de son foyer faire passer l'irrésistible courant de ces principes primordiaux dans le code même, qui régit son pays! Trouve-t-on extraordinaire ou déplacé qu'elle s'intéresse aux questions d'assurances, qu'elle manifeste son opinion quand il s'agit de la judicieuse répartition des denrées, des fonds communs, de méthodes d'enseignement, de programmes? Si des femmes avaient le dernier mot en matière d'instruction publique quand il s'agit des jeunes filles, verrions-nous, par une inconséquence vraiment inexplicable, les arts ménagers, la couture, réduits à la portion congrue par nos pédagogues à barbe, qui déniaient aux femmes le droit au suffrage en les renvoyant à l'entretien des

chaussettes et à la chimie culinaire, et, du même coup, retranchent à peu près complètement les „arts féminins“ du programme primaire ?

On vous dit: La femme qui votera délaissera son foyer, ses devoirs immédiats. Je ne le crois pas. Je crois au contraire qu'elle s'y attachera davantage, parce qu'elle travaillera pour ce foyer. La femme sera toujours femme. Elle aura toujours, car on ne tue ni ne fausse l'instinct, l'orgueil de ses enfants, le goût de la maison, le souci de faire régner autour d'elle l'ordre et l'harmonie, le bon sens de ne s'intéresser qu'aux choses vers lesquelles la poussent ses aptitudes. La femme qui votera — une fois la première effervescence passée — approfondira mieux les questions, acquerra, par le contact avec des esprits mâles et forts, une maturité qui lui fait encore défaut parce que, jusqu'ici, elle a été tenue à l'écart des préoccupations d'ordre général et livrée, avec un dédain condescendant, à ce qu'on est convenu d'appeler „les travaux de son sexe“. La guerre n'a que trop bien prouvé qu'il suffit de donner à la femme de grandes responsabilités pour que surgissent, en son être merveilleusement intuitif, l'énergie et les moyens d'y faire face. Le grand devoir crée l'héroïne. La femme, pendant la guerre, a sauvé l'homme. Car — et nous touchons là au point le plus délicat du féminisme, celui qui, faute d'entente, ouvre l'abîme entre les deux partis, il s'agit d'une collaboration, non d'une rivalité. Ce que la femme, placée dans un milieu évolué, réclame aujourd'hui, ce n'est pas de prendre la place de son compagnon, c'est de lui venir en aide par les moyens et les forces dont elle dispose. C'est — dans un ordre nouveau qu'elle subit sans l'avoir préparé — la possibilité d'accomplir sa mission avec plus de conscience et de scrupule encore. Si elle en est capable, les dures années de guerre ont répondu. La femme a été la grande victime d'une guerre qu'elle n'a certes pas voulue. Je parcourais, il y a deux mois à peine, ces plaines de Flandres toutes meurtries et pantelantes encore de leurs blessures. Certes, la vue de tant de ruines, des monstres de fer tapis dans les replis des dunes et dont la gueule, aujourd'hui muette et déchirée, a vomi si longtemps la mort et la destruction, l'exemple de ces humbles tenaces qui, penchés sur le sol, moissonnent où les obus ont labouré et semé, les montagnes de pierre marquant la place où furent des maisons laborieuses et paisibles,

tout cela est impressionnant. Mais il y a pire. Il y a quelque chose devant quoi la raison se révolte et le cœur se déchire: ce sont ces croix alignées par milliers sur les champs de massacre. „Mort pour la Patrie!“ „Mort pour la Patrie!“ Sous ces croix dorment tous ceux qui, aujourd'hui, devraient travailler, aimer, vivre.

Morts pour la Patrie? Est-ce bien sûr? Ne sont-ils pas morts de nos erreurs et de nos fautes? Leur sang versé à flots n'a-t-il pas été versé à tort? Les peuples n'ont-ils pas été menés à leur perte parce que le monde n'a connu, pour le conduire, que la rude poigne masculine? Si des femmes, des mères, avaient tempéré d'un peu de sentiment cette force occulte aveugle, sans scrupule et sans pitié, qu'on nomme la politique, auraient-elles consenti à faire servir le génie de l'homme à anéantir la plus précieuse de leurs œuvres communes, l'humanité de demain? L'éducation des générations nouvelles est à reprendre par la base. Les jeunes hommes ne sont pas faits pour engraisser de leurs corps mutilés la glèbe ravagée par la mitraille. Les femmes ne sont pas nées pour traîner, dans un monde revenu au chaos des premiers jours, une existence solitaire et misérable, rendue plus pénible encore par des lois et des coutumes qui ne correspondent plus aux conditions d'une vie matérielle plus exigeante et compliquée que jamais. La rude, mais saine loi divine du travail a été singulièrement aggravée par l'homme. Elle pèse de tout son poids sur la femme à cette heure. Il est juste qu'à ce devoir correspondent des droits. Pour élever l'enfant des générations nouvelles, pour lui préparer une ère de paix, de justice et de sérénité, où il lui soit possible de se développer en toute liberté, il faut la collaboration consentie et de bonne foi des deux influences. Une éducation trop exclusivement virile tue en lui les germes de la sensibilité, exalte jusqu'à la folie l'orgueil de la force. Une éducation trop féminine détendrait le ressort de la volonté, amoindrirait le pouvoir de l'action. C'est dans la carrière pédagogique, dans la passionnante tâche de l'instruction publique qu'on est le mieux placé pour désirer cette collaboration loyale. La défense d'intérêts communs, les responsabilités pareilles, font toucher du doigt le danger d'un antagonisme qui conduirait le monde à la ruine. C'est pourquoi l'Ecole ne saurait se désintéresser de la question du suffrage féminin. Au premier groupement qui a obtenu la mise en pratique de l'axiome „à travail égal, salaire égal“ incom-



bait le soin que je remplis au nom de mes collègues de dire à toutes nos sœurs qui travaillent : Nous sommes solidaires et voulons vous aider à revendiquer tous les droits qui peuvent, en vous rendant plus fortes, plus organisées, plus éclairées, plus conscientes, vous rendre dignes d'accomplir mieux encore vos devoirs de femmes.

GENÈVE

L. HAUTESOURCE



## EINE WENDUNG IN DER FRANZÖSISCHEN GESINNUNG

Im Novemberheft der *Nouvelle Revue française* schreibt einer ihrer geschätztesten Mitarbeiter, André Gide, über „Les rapports intellectuels entre la France et l'Allemagne“. Diese Überschrift allein schon weckt freudige Erwartung, und gleich der Anfang des Artikels lässt uns erkennen, dass wir nicht enttäuscht werden sollen:

„Viele Männer von Geist — ich möchte sagen: viele vom besten französischen Geist — betrachten allmählich die Frage der intellektuellen Beziehungen zu Deutschland mit andern Augen. Sie beginnen zuzugeben, dass diese Beziehungen wieder könnten aufgenommen werden; zur Einsicht dass man dieselben wieder aufnehmen müsse, brauchte es bloß noch einen einzigen Schritt, und diesen haben Etliche schon gewagt (auch wird all das, was ich hier sagen will, schon niemand mehr sonderlich kühn erscheinen). Gewisse Leute haben sogar gefunden, dass die Wiederaufnahme dieser Beziehungen, und zwar eine möglichst baldige, für Frankreich nicht anders als vorteilhaft sein könnte. Diese Nämlichen erkennen, dass Unwissenheit immer irreführt und dass keine Unwissenheit so schlimm ist, wie die dem Feinde gegenüber; sie sehen voraus, dass die Isolierung, in der man Deutschland noch längerhin zu halten vermeint, letzten Endes uns selber zuteil werden könnte; sie wissen, dass wer die Augen schließt, von andern gleichwohl gesehen wird, und daß wir in der törichten Vogel Strauß-Rolle dazu kämen, Deutschland den ganzen Vorteil zuzuschieben, dessen wir im gleichen Zuge verlustig gehen würden.“

Noch eine andere Stelle, die besonders deutlich von André Gides tiefer Einsicht zeugt, sei hier wieder gegeben:

„Man darf wohl heute, ohne hinterrücks viel geschmäht zu werden, offen und laut das sagen, was für niemand mehr ein Geheimnis ist und nur von wenigen Starrköpfen noch nicht zugegeben wird: Frankreich hat seit dem Ende des Krieges (ich wage nicht zu sagen: seit Beginn des Friedens) unablässig an Boden verloren — in moralischer und in intellektueller Hinsicht.“ Um diese betrübliche Erscheinung zu erklären, zitiert Gide aus einem Artikel von Thibaudet (in der *Opinion* vom 13. August 1921) dessen lesenswerte Ausführungen über die nachteiligen Folgen des exklusiven Nationalismus. Und hieran anschließend schreibt Gide:

„Wo dieses System des Boykotts, des scharfen Protektionismus und der eigenwilligen Verblendung herrscht, droht dem Lande, außer der verderb-